

Photo: C. Petit - Thémis / Nocturne



Tribune

ANNE-MARIE LE POURHIET

professeure de droit public à l'Université Rennes 1

La société et la vie politique françaises deviennent illisibles et obscures, et les nombreux sociologues et politologues qui tentent de les déchiffrer ne parviennent qu'à accentuer la confusion et le sentiment d'anarchie qui se dégage de ce foutoir généralisé. Distinguer le peuple (bon) et les élites (mauvaises), ou la société civile (exemplaire) et la société politique (pourrie) est un leurre, une duperie. Nous avons, évidemment, les élites et les gouvernants que nous méritons : ils sont à notre image, issus de la même génération mal éduquée dans des valeurs flottantes, et nous « représentent » au pur sens de l'expression. Les années 1970 ont vu triompher, dans les sociétés occidentales, le culte hégémonique des « droits » des individus et des groupes qui a totalement éclipsé le sens du devoir et des obligations inhérent au civisme et au vivre-ensemble. La vie collective dans une société démocratique suppose l'acceptation de la transcendance publique et le primat de l'intérêt général sur les intérêts et les revendications particuliers. Aristote enseignait qu'une « constitution droite » a pour finalité le bien de la cité, tandis que la « constitution déviée » sert les intérêts d'individus ou de groupes spécifiques ne prenant jamais en compte la totalité des gouvernés. Or notre société a

« Notre société a précisément tourné le dos au bien commun et à la volonté générale, pour leur préférer les oligarchies multiples, les caprices catégoriels et les tyrannies minoritaires. »

démocratie puisque la règle du jeu majoritaire est systématiquement contestée, chaque individu, chaque groupe voulant imposer ainsi autres la reconnaissance de ses « droits ». Durant la première vague de la covid-19, on a vu les juges administratifs inondés de requêtes de particuliers et de groupes lui demandant d'enjoindre au gouvernement de retirer ou réformer ses décisions de santé publique au nom de leurs « droits »... à la plage, au bistrot, au théâtre, au vélo, à la musculation, à la chloroquine, etc. Jamais le prétoire du Conseil d'État ne fut encombré de revendications aussi narcissiques et immatures qu'à l'occasion de cette grave épidémie, et les manifestations anti-passe actuelles font encore rougir devant tant d'infantilisme social et de bêtise revendiquée. Que le président de la République, en personne, retire un décret tout juste publié imposant un contrôle technique aux véhicules deux-roues, afin de ne pas froisser les « motards en colère », en dit long sur son clientélisme opportuniste et son relativisme politique, dans la droite ligne de ses inconsistants prédécesseurs. Il faut être bien aveugle pour accuser la

gouvernance actuelle de verticalité jupitérienne ou même de « dictature » alors que, depuis les années 1990, les gouvernants successifs n'ont jamais fait que girouetter dans tous les sens au gré des exigences de la « société civile », c'est-à-dire des lobbies et des groupes de pression défendant des intérêts sectoriels au nom de leur « ressenti » subjectif. Ce qui fit la grandeur de la magistrature gaullienne, c'est-à-dire le sens de l'État et de l'intérêt général, a disparu depuis mai 1968 qui a, définitivement, substitué une société d'ayant-droits à une République de citoyens. Il ne reste plus, depuis lors, qu'une génération d'enfants-roi qui trépiguent en invoquant leurs « droits » face à des gouvernants eux-mêmes adolescents qui girouettent au milieu des contradictions sociales transformant la République en self-service. Ni l'éducation parentale, ni l'éducation nationale ne sont aujourd'hui à même de redresser la pyramide des valeurs et il n'y a donc aucune illusion à se faire à brève échéance : le retour du sens commun et du respect démocratique de la discipline majoritaire n'est pas pour demain.